



DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

MODE D'EMPLOI

La commune d'Enquin lez Guinegatte met en place une aide aux particuliers habitant sur la commune pour participer au financement de la destruction des nids de frelons asiatiques.

Cette aide est limitée à une par foyer et par an. Son montant correspond au coût réel de destruction du nid dans la limite de 110 €.

BENEFICIAIRE / PARTICULIER

Nom-Prénom.....

Adresse

Téléphone.....

Adresse mail.....

INTERVENTION DE DESTRUCTION DU NID DE FRELONS ASIATIQUES

Nom de la société.....

Adresse de l'intervention.....

Parcelle : Section cadastrale : N°

Date et heure de l'intervention.....

Localisation du nid

☐ Arbre

☐ Maison

☐ Mur

☐ Haie

☐ Autre (préciser)

Hauteur du nid :

Produit ou technique utilisé :

Facture acquittée le.....

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e).....

Certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués dans la présente demande.

Date :

Signature :

PIECES A FOURNIR

- Copie de la facture acquittée sur laquelle figure la date et le lieu d'intervention et vos coordonnées
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Photo du nid

Tous les documents doivent être au même nom, prénom et adresse

Formulaire et pièces à renvoyer par mail à mairie@enquinlezequinegatte.fr ou à déposer à l'accueil de la mairie ou par courrier à Mairie d'Enquin lez Guinegatte-4 rue des Ecoles-62145 ENQUIN LEZ GUINEGATTE

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Bénéficiaire Montant de l'aide

N° de mandat Date mandat

Vu la délibération N°2025-037 du 13/11/2025. En qualité de responsable de traitement et sur la base de votre consentement, la commune d'Enquin lez Guinegatte est amenée à recueillir, puis à conserver pour une durée de deux ans, vos données personnelles pour la demande d'aide financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques. Celui-ci a pour finalité : Gestion des financements, gestion du versement de l'aide, communication et statistiques. Vos données ne seront pas vendues ou échangées, mais peuvent être transmises aux partenaires de la Commune. Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, ou encore de limitation du traitement de ses données en vous adressant à la mairie d'Enquin lez Guinegatte. En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez également adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr)